

Les industries extractives et la viabilité financière des aires protégées en Bolivie

Auteurs:

Sergio Eguino et al

Fond:

FUNDESNAF

Bolivie | 2014



Latin American and Caribbean
Network of Environmental Funds

Études de Cas

Les industries extractives et la viabilité financière des aires protégées en Bolivie

1. Vue d'ensemble de la biodiversité en Bolivie

La Bolivie est un des pays les plus divers du monde en matière biologique et culturelle. Avec ses vastes écosystèmes forestiers secs et humides, plus de 20 000 espèces végétales (Ibisch & Beck 2003), 45% de tous les mammifères d'Amérique du Sud (Herzog 2003), 356 espèces de mammifères (Salazar & Emmons 2003) et plus de 200 espèces d'amphibiens, le pays se caractérise par l'excellent état de conservation de ses écosystèmes.

Depuis l'adoption des premières lois de protection de la faune au XIXe siècle, les politiques de conservation ont rapidement évolué : création du premier parc national au milieu du XXe siècle, adoption de la Convention sur la diversité biologique de l'ONU (CDB), formulation d'une stratégie nationale et d'un plan d'action pour la conservation de la biodiversité, couverture de protection de 16% du territoire (Ibisch 2003).

L'accélération de la croissance économique et le développement sont néanmoins à la source de graves conflits. Les menaces pesant sur les écorégions les plus sensibles (migration des populations andines vers les forêts de plaine, croissance de l'agriculture, intensification des activités pétrolières et gazières, déforestation, changement climatique) constituent autant de défis de conservation (Ibisch, P. L. 2005; Ibisch, P. L. & G. Mérida 2004).

Le secteur le plus florissant est celui des hydrocarbures, rendu possible par l'existence de vastes gisements de gaz. Plusieurs gazoducs ont été construits à travers la forêt pour exporter ce produit, ouvrant des fronts de migration dans des régions restées vierges jusque-là grâce à l'absence de routes.

La gestion du Système national d'aires protégées (SNAP) est orientée, à tous les niveaux administratifs, par les politiques et les stratégies fixés dans un plan directeur (SERNAP 2013). La Constitution bolivienne reconnaît les espaces protégés comme un bien public appartenant au legs culturel et naturel du pays et remplissant des fonctions environnementales, culturelles, sociales et économiques du développement durable (CPE 2009, Art. 385).

L'objectif central du système bolivien d'aires protégées est de maintenir des échantillons représentatifs des provinces biogéographiques, par un ensemble de politiques et d'actions permettant de conserver la biodiversité en s'appuyant sur la participation des populations locales, au bénéfice des générations présentes et futures (D.S. 24781, Art. 13). Le système national des aires protégées est placé sous la tutelle d'un service national (SERNAP) chargé d'assurer la gestion intégrée des espaces nationaux protégés afin d'en conserver la biodiversité (D.S. 25158, Art. 3).



Il existe des aires nationales protégées dans 11 des 12 écorégions et dans 19 des 23 sous-écorégions identifiées en Bolivie. En tenant compte des aires protégées locales, toutes les écorégions et 22 sous-écorégions sont couvertes par le système bolivien des aires protégées (Ibisch, P. L. & G. Mérida 2004).

2. Partenaires

2.1 La FUNDESNAIP

La FUNDESNAIP (Fondation pour le développement du système national d'aires protégées de Bolivie) est le fonds environnemental bolivien créé en 2000 en appui au SNAP pour la conservation des aires nationales, départementales, municipales et communautaires, de leurs zones tampon, et d'autres écosystèmes essentiels tels que les corridors et certains paysages présentant des besoins de gestion particuliers, tels que les territoires indiens et l'atténuation/adaptation aux changements climatiques.

Initialement créée sur des fonds gouvernementaux helvétiques et britanniques avec l'apport du Global Environment Facility (GEF), la FUNDESNAIP a rapidement diversifié ses sources de financement grâce à des échanges dette/nature et à des fonds de compensation. Elle a aussi développé une large expérience en matière de renforcement des capacités en gestion intégrée des aires protégées. Cette tâche inclut les zones tampon du fait de l'obligation d'intégrer l'ensemble de la population bolivienne aux activités de la FUNDESNAIP.

La mission de la Fondation est de contribuer au développement durable du système national d'aires protégées par la levée, la canalisation et la gestion de ressources financières et non financières destinées à la mise en œuvre de programmes, projets et activités intégrant tous les secteurs de la société bolivienne.

Pour accomplir sa mission, le Fonds met en œuvre quatre volets d'activités liées :

1. à la gestion et à l'ingénierie financière ;
2. à la levée durable de fonds ;
3. au renforcement des capacités, la gestion des connaissances et la constitution de réseaux de coopération ;
4. à la mise en œuvre et à la consolidation de processus de conservation et de développement durable dans les aires protégées et leurs zones d'influence.



Plus spécifiquement, la FUNDESNAP s'attache à :

- Lever et canaliser des ressources financières et non financières pour les investir dans des opérations et des projets d'aires protégées au niveau national, régional et local, et structurer des systèmes et des mécanismes financiers permettant d'assurer la durabilité de ces processus.
- Administrer ses fonds propres et les fonds de tierces parties, conformément aux conventions respectives, et constituer des fonds fiduciaires avec des entités reconnues ou des structures juridiques en vue d'accomplir ses objectifs de manière efficace et efficiente.
- Renforcer les capacités de gestion des aires protégées nationales, régionales et locales ainsi que les juridictions spéciales prévues par la loi en vue d'atteindre les objectifs du Système national d'aires protégées.
- Etablir des accords de subventionnement et de cofinancement avec des personnes physiques ou morales, publiques ou privées, nationales ou internationales, centralisées ou décentralisées, en vue d'accomplir les objectifs poursuivis par la Fondation et de maintenir son indépendance.
- Mettre en œuvre des actions techniques, économiques, financières et juridiques destinées à permettre le développement du SNAP, la réalisation des objectifs de la Fondation et les programmes et projets de son cœur de métier.
- Participer directement ou indirectement, aux côtés ou au sein d'autres organisations publiques, privées, avec ou sans but lucratif, pour fournir des services de conseil juridique ou financier à des tierces parties.
- Renforcer les capacités des principales parties prenantes à jeter les bases des divers processus appuyés par la Fondation.
- Promouvoir et appuyer des réseaux de coopération incitant au partage des responsabilités dans la recherche de la durabilité des diverses actions.

2.2 Gas Oriente Boliviano (GOB)

Gas Oriente Boliviano (GOB) possède et opère une partie du gazoduc traversant le pays pour livrer du gaz naturel à Cuiaba au Brésil. Le tronçon Río San Miguel–San Matias opéré par GOB relie la station San José de Chiquitos (à environ 100 km de la commune du même nom) à la ville frontalière de San Matias, où il se connecte au gazoduc de Gas Occidente qui conduit le gaz jusqu'à la centrale thermique de Cuiaba, dans l'état brésilien du Mato Grosso.

La construction du gazoduc a commencé en 1999 et s'est étendue jusqu'à l'année suivante. La mise en fonctionnement a eu lieu en mai 2002. GOB prétend que tous les aspects du projet, y compris la construction, les opérations et la maintenance sont conformes aux normes et aux règlements en vigueur en Bolivie. Il a produit de nombreux documents et accords indiquant que chaque phase du projet était sous supervision, inspection et évaluation permanentes (GOB s/d). GOB clame son profond engagement sociétal et son respect de la population locale et de l'environnement.

Des efforts en faveur de l'environnement et de la population

Par sa présence, l'entreprise s'efforce de produire des améliorations durables chez les populations avoisinantes et de réduire le plus possible les impacts du gazoduc sur l'écosystème sensibles.

L'entreprise déclare aussi avoir considérablement aidé les populations indiennes à obtenir les titres de propriété de leurs terres ancestrales et avoir contribué à la formation professionnelle de représentants de ces communautés.

Certifications

Début 2006, GOB a obtenu de BVQI les certifications ISO 9001, ISO 14001 et OSHAS 18001 pour son système de gestion intégrée du transport de gaz naturel (GOB 2009). Le renouvellement de ces certifications est en cours.

Dans le cadre du Projet intégré Cuiaba, qui réunit GOB, Pantanal Energia (EPE) et Gas Occidente Mato Grosso (GOM), un code de conduite fixant les règles d'interaction entre les parties prenantes et les institutions de la région a été établi (GOB s/d).

Le gazoduc

Le gazoduc est enterré à 1 m de profondeur sur 95% de ses 362 km d'extension, et s'enfonce plus profondément au croisement des routes, des voies ferrées ou des cours d'eau. Les structures en surface n'existent qu'à l'emplacement des regards de mesure et des vannes. Les tubes mesurant 18 pouces de diamètre sont en acier API 5LX-65 à revêtement époxy (FBE) et protection cathodique. Leur débit est de quatre millions de m³/jour sans station de compression intermédiaire, à une pression maximale de 1440 psi. Sous compression, la capacité potentielle pourrait atteindre 8 millions de m³/jour. Le gazoduc possède 16 vannes principales de 18 pouces et trois vannes la-

“Par sa présence, l’entreprise s’efforce de produire des améliorations durables chez les populations avoisinantes et de réduire le plus possible les impacts du gazoduc sur l’écosystème sensibles”

térales de quatre pouces. Douze servomoteurs équipent les vannes principales pour couper le flux de gaz en cas de soupçon de fuite.

Autres installations

Les infrastructures de GOB incluent aussi :

- le centre de supervision et de contrôle de Santa Cruz de la Sierra, équipé d’un système SCADA de contrôle de données et de systèmes de télémétrie permettant un véritable contrôle en temps réel ; et
- deux stations de mesure, une station de réception du gaz à Chiquitos et une de livraison à la frontière du Brésil. Ces deux stations sont équipées de systèmes satellitaires de mesure et de télécommunication reliés au centre de contrôle de Santa Cruz de la Sierra.

3. Le partenariat de la FUNDESNAP et de GOB

A la fin des années 90, la Bolivie est entrée dans une nouvelle ère d’exploitation des hydrocarbures. Mais toutes les activités de prospection et d’extraction empiétaient d’une façon ou d’une autre sur des zones protégées. Malgré l’élaboration de règlements de préservation du patrimoine naturel, il n’existait ni concept ni méthode permettant d’associer les activités extractives dans les zones protégées à des politiques de compensation ou d’atténuation.

Le gazoduc Bolivie-Brésil était nécessaire, mais devait traverser des écosystèmes riches en biodiversité de la région du Chiquitano dans le sud-est du pays. Des aires protégées importantes récemment créées à Tucabaca (aire régionale) et San Matias (aire nationale) se trouvaient sur le tracé du pipeline.

Aucune forme de gestion de ces zones protégées n’était prévue à court terme, bien que le SERNAP, dont l’autorisation environnementale était nécessaire pour lancer la construction ait identifié le besoin de mettre en place une gestion de l’aire de San Matias. Des négociations furent donc entamées entre le SERNAP, le vice-ministère de l’Environnement et GOB.

Le vice-ministère de l’Environnement et GOB étaient peu enclins à financer le dispositif de gestion de l’aire de San Matias malgré l’insistance du SERNAP sur la nécessité et la responsabilité de l’entreprise en matière d’atténuation des impacts le long de ce gazoduc qui traverserait un des plus grands espaces protégés de Bolivie.

Après que le SERNAP eut démontré les impacts potentiels liés au gazoduc, GOB, conseillé par un consultant bolivien, accepta de financer les coûts de protection et de surveillance de la zone d’influence directe du pipeline, soit une servitude de 100 mètres sur toute l’extension du gazoduc située dans l’enceinte de l’aire naturelle de San Matias, mais pas les dépenses liées à l’administration de l’aire. Le SERNAP a alors élaboré un plan rapide, mais techniquement et financièrement sain, pour monter et assurer la durabilité de la structure de gestion des aires protégées de San Matias. Un budget initial de 350 000 USD et un fonds fiduciaire de 400 000 USD furent proposés à l’entreprise comme condition de la concession du permis de construction du gazoduc.

Ces montants étaient estimés à partir de l'expérience du SNAP et de projections de la création de plusieurs fonds fiduciaires futurs qui assureraient l'équilibre financier du SNAP. Cette stratégie incluait la création de la FUNDESNAPE et l'administration de plusieurs fonds fiduciaires.

En se fondant sur son expérience d'intégration du fonds fiduciaire de GOB pour l'aire de protection de San Matias et l'administration d'un portefeuille de huit comptes au sein du fonds fiduciaire du SNAP, la FUNDESNAPE s'efforce de créer de nouveaux fonds ou comptes dans le Fonds SNAP en appui au système national d'aires protégées.

En juillet 1999, un accord intervient entre le SERNAP et GOB par lequel cette dernière accepte de financer le budget bisannuel de l'aire de San Matias et de constituer la dotation du fonds. Un comité directeur (Consejo de Cuenta) réunit les représentants d'établissements scientifiques, d'ONG environnementales, du SERNAP et de la FUNDESNAPE et s'assure de la transparence et de la gouvernance de l'aire protégée.

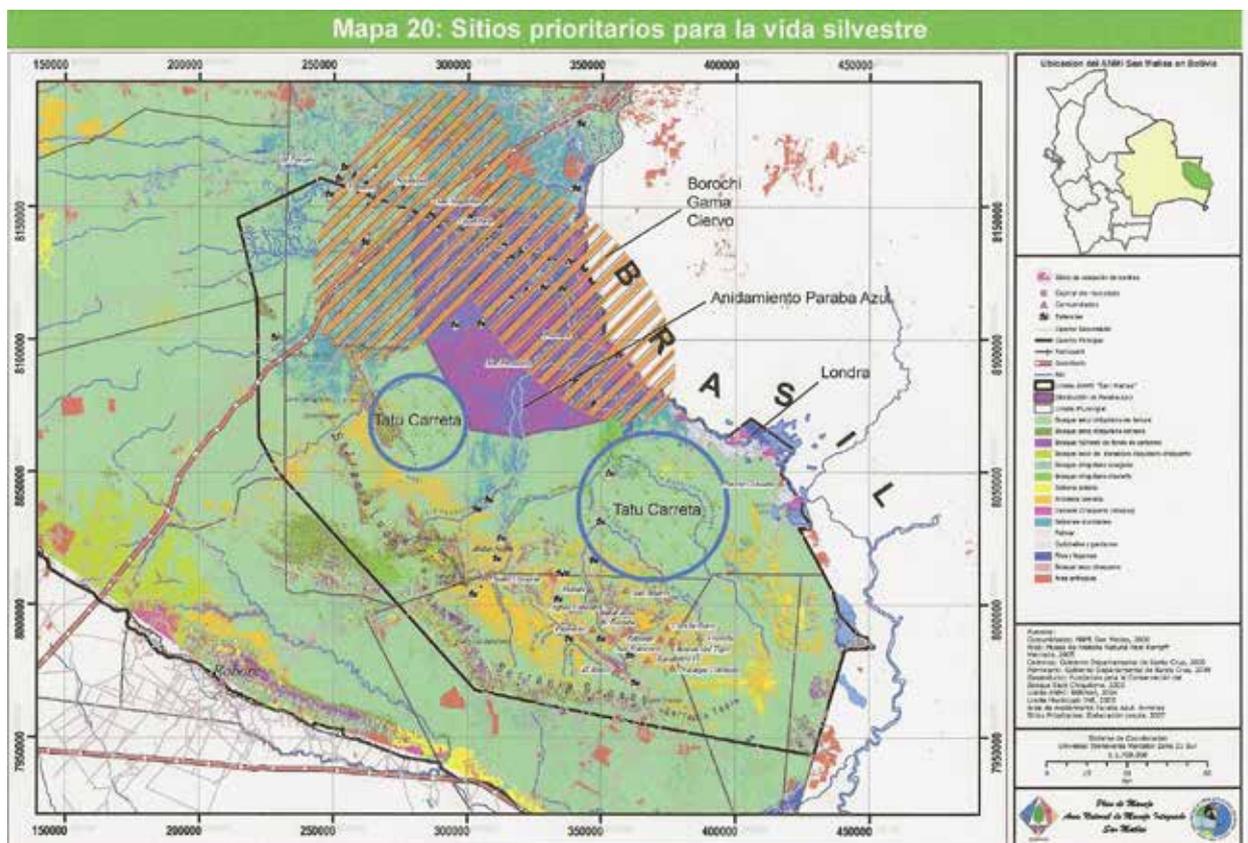
En 2002, la gestion du fonds fiduciaire a été confiée à la FUNDESNAPE, qui l'a placé auprès d'une banque bolivienne. A la fin 2005, le comité directeur (constitué par le Musée national d'Histoire naturelle, le directeur de l'aire de San Matias, le SERNAP, la FUNDESNAPE et GOB) a décidé, sur une proposition de la FUNDESNAPE, de transformer la dotation San Matias en compte individuel du fonds fiduciaire international du SNAP, la gestion continuant à en être assurée par la FUNDESNAPE et son propre conseiller financier international. Depuis 2002, le fonds de dotation San Matias assure 20% des besoins financiers de l'aire protégée (alors qu'il ne devait financer que 5% de la surface). A l'heure actuelle, la FUNDESNAPE et le SERNAP cherchent à augmenter la dotation de San Matias.

Le budget initial devait financer huit gardiens, leur formation et l'équipement essentiel à l'exercice de leurs fonctions. Un poste de garde était inclus, ainsi que les coûts généraux de fonctionnement. La dotation devait financer partiellement le budget global de l'aire protégée de San Matias.

3.1 Localisation

Le projet est situé dans l'aire naturelle à gestion intégrée de San Matias, le second espace protégé du système national bolivien par la taille.

L'aire de San Matias a été créée en 1997 avec une surface de 2 918 500 hectares. Elle est régie par le cadre juridique des aires protégées boliviennes. En 2008, les dix premières années d'expérience ont été traduites en un premier plan de gestion – protection et conservation, gestion des ressources naturelles et concertation – reflétant un large accord entre l'administration des espaces protégés et les parties prenantes locales, notamment les associations indiennes, les exploitants agricoles, les gouvernements municipaux, le département de Santa Cruz et des institutions spécialisées.



Sites prioritaires de protection de la nature de l'aire protégée de San Matias
(Source : SERNAP & CG ANMI San Matias 2009)

Bien que l'aire de San Matias ne souffre pas directement de la prospection ou de l'exploitation d'hydrocarbures, la construction en 2002 du gazoduc reliant San Matias et Cuiaba et traversant le secteur nord-ouest de la zone, puis celle en 2003 d'un tronçon destiné à alimenter la mine voisine de Don Mario, ont affecté principalement la savane et partiellement les écosystèmes forestiers.

Outre les impacts environnementaux directs – déforestation le long du gazoduc et effet sur les cours d'eau – le pipeline est bordé par une route de servitude permettant la maintenance des installations mais permettant aussi le passage d'autres usagers. Les autres impacts potentiels sont les suivants :

- Impacts environnementaux
 - Déforestation
 - Pollution (eau et sol)
 - Diminution des populations végétales
 - Augmentation de la pression de chasse sur des espèces menacées
 - Dégradation de ressources naturelles
 - Progression de la frontière agricole et de l'exploitation forestière
- Impacts socioéconomiques
 - Invasion et croissance des communautés indiennes
 - Invasion foncière
 - Migration de populations exogènes augmentant la pression sur les ressources naturelles et intro-

duisant de nouveaux types et pratiques de production

- Mobilisation d'intérêts économiques aggravant des conflits fonciers existants
- Ouverture de nouvelles routes d'accès

GOB a mis en œuvre un projet d'atténuation des impacts sociaux et environnementaux faisant l'objet de rapports semestriels remis à l'administration de l'aire protégée de San Matias. Malgré les restrictions d'accès et de servitude imposées et contrôlées par GOB, des activités forestières clandestines ont été détectées aux alentours de la mine de Don Mario.

3.2 Détails du Fonds

D'un montant de 400 000 USD, le Fonds fiduciaire GOB a été lancé dans le cadre de l'accord signé avec le SERNAP le 26 juillet 1999 en vue d'atténuer les impacts du gazoduc qui serait construit sur les terres de l'aire protégée de San Matias.

Objectifs de conservation du Fonds GOB :

- Contribuer à la protection générale de l'aire protégée de San Matias, notamment dans la zone d'influence du gazoduc.
- Etablir les conditions nécessaires à la mise en œuvre du plan de protection de l'aire protégée de San Matias, notamment dans la zone d'influence du gazoduc.
- Assurer le contrôle permanent de la zone d'influence du gazoduc et notamment des impacts directs et indirects de sa construction et de son fonctionnement, y compris le contrôle des incursions, des établissements humains et de la colonisation foncière clandestine.

Montage financier du Fonds fiduciaire GOB

- Le Fonds fiduciaire GOB a été établi sur une dotation de 400 000 USD.

Parties impliquées dans l'administration et la gestion du Fonds GOB

- Accord entre GOB, le SERNAP et la FUNDESNAF confiant l'administration du Fonds GOB à la FUNDESNAF.
- Comité directeur du Fonds fiduciaire GOB : GOB, SERNAP, FUNDESNAF, Fundación Amigos de la Naturaleza (FAN), Musée national d'Histoire naturelle Noel Kempff Mercado.

Durée

- Indéfinie.

En août 2002, l'administration des ressources du Fonds fiduciaire GOB a été transférée à la FUNDESNAF après un appel d'offre ayant réuni plusieurs soumissionnaires spécialisés dans la gestion de fonds fiduciaires. En 2005, les fonds correspondants ont été versés à la banque BISA S.A. et investis en bons du Trésor et en obligations à terme.

Sur une décision du Conseil du Fonds fiduciaire – qui inclut des représentants du Musée national d'Histoire naturelle Noel Kempff, de l'administration de l'aire protégée, du SERNAP, de la FUNDESNAF et de GOB – les fonds ont été transférés sur un compte individuel du Fonds fiduciaire du Système bolivien d'Aires protégées, et placés sous l'administration de la FUNDESNAF.

3.3 Liens avec les impacts sur la biodiversité de l'entreprise

Le gazoduc San Matias-Cuiaba mesure 645 km de long, dont 362 sur le territoire bolivien. Le gaz transporté à la centrale électrique d'EFE à Cuiaba produit 480 MW pour toute la région.

Pour mettre ce projet en œuvre, GOB a effectué l'étude d'impact environnemental et l'ensemble des démarches nécessaires à l'obtention des permis environnementaux (loi n°1333 de 1992). Les activités de contrôle

“ Les investissements de l'entreprise répondent donc d'un côté aux exigences légales boliviennes, et de l'autre à des mesures supplémentaires découlant de la politique de responsabilité sociétale de l'entreprise ”

environnemental auxquelles GOB a été astreint pendant la construction et le fonctionnement du gazoduc ont été fixées par la déclaration d'impact environnemental MSDP-VMARNDP-DGICGA-UCIA-DIA n° 966(a)/98, 17.12.1998). Le fonctionnement est régi par les règlements boliviens pour la conception, la construction, le fonctionnement et le démantèlement de pipelines et par la résolution ASME B31.8 de l'Autorité des Hydrocarbures.

La Bolivie reçoit 17% des recettes générées par les services de transport de gaz sous les formes suivantes : 13% de TVA, 3% de taxe de transaction et 1% du Système de régulation sectorielle (SIRESE).

GOB concentre ses activités environnementales sur la conservation et la restauration de la servitude située le long du gazoduc. GOB met en œuvre un projet spécifique d'atténuation des impacts environnementaux et sociaux et remet un rapport d'activité semestriel à l'administration de l'aire protégée de San Matias.

En reconnaissance de leurs obligations envers les habitants de la région, l'entreprise a financé et appuyé de nombreux travaux communautaires ainsi que des activités culturelles et environnementales. GOB déclare avoir créé plus de 1 700 emplois temporaires ou permanents dans la zone d'influence du gazoduc. Depuis 2001, le fonctionnement du pipeline a permis d'embaucher 150 personnes supplémentaires. Ces activités ont provoqué l'augmentation de la demande de produits et de services (de transport) dans la région.

GOB déclare aussi avoir contribué au développement des populations de la région d'influence du gazoduc sous la forme de plans de relations communautaires et de plans de développement indigène :

- Plan de relations communautaires de San José de Chiquitos : 1 152 000 USD. Plus de 90% de ce montant ont été dépensés ; le restant servira à restaurer la seule église jésuite de la région.
- Plan de relations communautaires de San Matias : 1 497 800 USD. Dépensé à 42% sur des améliorations d'infrastructures, le reste ayant été placé en l'attente de projets futurs.
- Plan de développement indigène : 2 162 000 USD en appui à des projets d'infrastructure, d'agriculture et de culture ainsi que d'obtention de titres fonciers.
- Une partie de cette contribution a été mise en œuvre par la Fondation pour la conservation de la forêt de Chiquitos (FCBC).

Les investissements de GOB répondent donc d'un côté aux exigences légales boliviennes, notamment par l'investissement à long terme dans le Fonds fiduciaire GOB pour l'aire protégée de San Matias, et de l'autre à des mesures supplémentaires découlant de la politique de responsabilité sociétale de l'entreprise.

3.4 Le rôle de la FUNDESNAIP

La FUNDESNAIP, en tant que fonds environnemental pour les aires protégées en Bolivie, gère de nombreuses sortes de fonds : fiduciaires, de dotation, de programmes et de projets ; cette gestion ne concerne pas seulement l'administration financière, mais aussi le renforcement des capacités des agences gouvernementales, d'entités régionales et locales, d'ONG, d'organisations indiennes et d'établissements communautaires commerciaux ou non.

La FUNDESNAIP fournit aussi des services de conseil au Service bolivien des aires protégées (SERNAP) en matière de mécanismes financiers et de levée de fonds, de mobilisation de ressources au niveau international, national et local (plateformes techniques et financières locales, par exemple) et principalement sur la constitution de sources durables de financement pour les aires protégées de Bolivie.

La FUNDESNAIP participe constamment à des négociations sur la mobilisation de fonds pour les aires protégées et les thèmes connexes, dans le cadre des transactions d'agences gouvernementales et d'ONG avec des bailleurs, des entreprises privées ou des parties prenantes.

Les principes que nous défendons lors des négociations sont la recherche de la durabilité, l'indépendance, la participation sociale, le respect des institutions et la responsabilité.

Au titre de sa contribution à la durabilité des aires protégées et du SNAP, la FUNDESNAIP offre son appui institutionnel même si les fonds concernés ne sont pas mis en œuvre par ses services.

L'administration de la Fondation est assurée par ses systèmes administratifs et financiers, qui ont été examinés et certifiés par des bailleurs internationaux tels que la Banque Mondiale, la Banque Interaméricaine de Développement et la Suisse. La conformité juridique de ces systèmes a aussi été reconnue par les autorités nationales et les établissements financiers boliviens.

Sur le plan international, les fonds fiduciaires sont gérés par la FUNDESNAP à travers la Banque Salomon Smith and Barney, sous l'orientation financière de Master Capital S.A., un établissement financier mexicain prestigieux qui conseille de nombreux autres fonds environnementaux en Amérique latine et aux Caraïbes

Les principaux comptes liés à des fonds fiduciaires pour le Système bolivien d'aires protégées sont gérés à ce niveau. Dix pour cent des dotations sont des dons d'entreprises privées, les 90% restants provenant de bailleurs bi- et multilatéraux du SNAP via FUNDESNAP.

La FUNDESNAP participe à de nombreux comités directeurs de fonds de dotation. C'est le cas du Fonds GOB. Ces comités sont le principal mécanisme de transparence et de responsabilité : ils sont le principal vecteur de l'intégration de la société bolivienne à la gestion financière des fonds du SNAP.

Dans le cas du GOB, les fonds sont versés annuellement à l'aire protégée de San Matias, en fonction d'un plan et d'un budget opérationnels annuels approuvés par le comité directeur conformément à l'accord signé entre le SERNAP, la FUNDESNAP et GOB.

La FUNDESNAP doit verser un montant minimum de revenus générés par la dotation, puis assurer le suivi de l'utilisation de ces fonds au moyen de systèmes de suivi-évaluation financiers, administratifs et techniques.

Bien que la FUNDESNAP finance 20% du budget global de l'aire de San Matias par des fonds en provenance du GOB, et 20% supplémentaires issus d'une autre dotation gérée par la Fondation (le Fonds fiduciaire du SNAP), les recettes globales de San Matias demeurent insuffisantes pour couvrir les principaux besoins de l'aire protégée. La FUNDESNAP contribue donc à la planification financière stratégique. En effet, le Plan financier 2005-2015 du SNAP (qui inclut San Matias) a dû être mis à jour dans le cadre de l'élaboration concertée du plan de gestion de l'aire protégée.

La FUNDESNAP estime que l'aire protégée de San Matias aurait besoin d'une nouvelle dotation d'environ trois millions de dollars. C'est l'objectif d'une nouvelle action de levée de fonds conçue par la FUNDESNAP sous l'orientation du SERNAP et de GOB.

4. Historique du partenariat et pistes pour le futur

GOB a approché le SERNAP pour se mettre en conformité avec les exigences légales concernant la construction du gazoduc et pour établir les bases d'un mécanisme financier. Le SERNAP a invité la FUNDESNAP à intégrer la conception et l'administration du Fonds fiduciaire GOB. La FUNDESNAP a contribué par des considérations importantes sur la négociation et la création du fonds, mais aussi dans le cadre du comité directeur sur la défense de la nécessité d'atteindre progressivement la durabilité financière.

4.1 Principaux facteurs de succès du partenariat

Le modèle SERNAP-GOB-FUNDESNAP est une combinaison solide d'institutions et de rôles. Les principaux facteurs de succès furent le besoin d'une institution efficace et responsable assurant la transparence de l'administration du fonds, et d'une volonté active de constituer des partenariats public-privé.

La FUNDESNAP est considérée non seulement comme un administrateur mais principalement comme un facilitateur des relations entre le gouvernement, les entreprises et la société civile. Grâce à sa double expérience en matière financière et environnementale, la FUNDESNAP a pu contribuer à la notion selon laquelle les autorités publiques sont chargées de maintenir la « mémoire institutionnelle » et la continuité de politiques et de l'intérêt publics. Cela est très important pour GOB autant que du SERNAP. La FUNDESNAP n'est pas en concurrence mais dans une attitude de respect envers les ONG et les autres parties prenantes.

En fonction de son rôle et de ses capacités spécifiques, la FUNDESNAP contribue aussi à d'autres types de négociations en appui au SERNAP et à GOB et cherche des complémentarités avec d'autres bailleurs et parties prenantes.

4.2 Résultats précis

Les recettes générales de l'aire protégée de San Matias sont les suivantes :

- Rendements du Fonds fiduciaire SNAP (administré par la FUNDESNAP) ;
- Rendements du Fonds fiduciaire GOB ;

- Fonds de programmes et de projets non mis en œuvre par le SERNAP, tels que le programme Araucaria de la coopération espagnole (AECID), WWF, Musée d'Histoire naturelle Noel Kempff ;
- Ressources provenant d'amendes pour infractions.

Selon le plan de gestion de l'aire protégée de San Matias (SERNAP & CG ANMI San Matias 2009), le budget annuel a varié de 110 000 à 190 000 USD, ce qui a permis de couvrir les salaires d'une équipe stable de protection depuis l'an 2000 (un directeur, un administrateur, un gardien chef et huit gardiens du parc). Il a aussi permis de couvrir certains conseils juridiques et, depuis 2004, un consultant en éducation à l'environnement et en participation sociale. En raison de la grande distance et de la difficulté d'accès au site protégé, une grande partie du budget sert à couvrir des dépenses de fonctionnement.

En complément technique et financier à ce budget de base, l'aire protégée de San Matias s'appuie principalement sur deux sources de financement, le WWF et le programme Araucaria financé par l'agence de coopération internationale espagnole (AECID).

L'évolution du Fonds GOB géré par la FUNDESNAP a permis de répondre aux exigences financières du SERNAP en effectuant des versements en temps opportun, en fonction des rendements du fonds, qui ont permis de couvrir – partiellement – le budget annuel de du Service national des Aires protégées, qui inclut l'aire de San Matias.

Concernant l'aire de San Matias, les décaissements des rendements du Fonds GOB ont été les suivants :

Exercice fiscal	Montants versés via SERNAP à l'aire protégée de San Matias (USD)
2002	30 000 (déduits du capital initial de 400 000)
2003 – 2010	Déduction possible annuelle du capital : 5 000
2010	23 400
2011	23 400
2012	23 400
2013	23 400

Ces fonds sont alloués à la mise en œuvre des activités prévues dans le plan opérationnel annuel dirigé par le Service bolivien des Aires protégées (SERNAP).

4.3 Défis, attentes

Le défi que devra relever San Matias est celui de pratiquement toutes les zones protégées d'intérêt national en Bolivie : la durabilité financière. Malgré les importants progrès réalisés dans ce domaine, près de 50% du financement dépend encore de la coopération internationale. Les financements publics ont beaucoup augmenté, mais sont loin d'être suffisants (ils ne couvrent que 12% du budget du SNAP).

San Matias bénéficie de l'appui d'une dotation spécifique (GOB), complétée par la dotation SNAP. Six des 22 aires protégées nationales possèdent leur propre fonds (San Matias, Otuquis, Pilon Lajas, Madidi, Noel Kempff Mercado et Kaa Iya), les 14 autres étant financées par la dotation du SNAP (administrée elle aussi par la FUNDESNAP).

Le principal défi de San Matias consiste à élever son fonds de dotation à au moins trois millions de dollars pour une gestion de base ou à sept millions pour une gestion intégrale.

Aux côtés du SERNAP, la FUNDESNAP souhaite établir une plateforme technique et financière réunissant les bailleurs internationaux, nationaux et locaux pour répondre aux besoins de dotation et financer la réalisation des objectifs du plan de gestion. GOB a été invité à contribuer à la durabilité financière de l'aire de San Matias en augmentant sa dotation ou en partageant son expérience avec d'autres entreprises du secteur susceptibles de contribuer à leur tour.

En coordination étroite avec le SERNAP et la FUNDESNAP, GOB a l'intention d'augmenter son appui à San Matias par le biais de son programme de responsabilité sociale et de renforcement des partenariats public-privé. Considérant l'importance mondiale et locale de cette zone protégée à haute biodiversité, la FUNDESNAP incite le SERNAP à mener de grandes campagnes de levée de fonds au plan international et national.

Bibliographie

- CPE 2009: Constitución Política del Estado Plurinacional de Bolivia, Art. 385.
- D.S. 24781, 1997: Reglamento General de Áreas Protegidas, Art. 13.
- D.S. 25158, 1998: Reglamento del SERNAP, Art. 3.
- Gas Oriente Boliviano s/d: Historia y Valores. <http://www.gasorienteboliviano.com/espanol/company/history.html>
- Gas Oriente Boliviano 2009: Política del Sistema de Gestión Integrado de Calidad, Seguridad, Salud, Medio Ambiente y Responsabilidad Social. Santa Cruz de la Sierra.
- Herzog, S. 2003: Birds, in: Ibisch, P. L. & G. Mérida 2004: Biodiversity: the richness of Bolivia: state of knowledge and conservation. Editorial FAN. Santa Cruz de la Sierra, pp. 141–145.
- Ibisch, P. L. 2005: Biodiversity Conservation in Bolivia: History, Trends and Challenges, in: Romero, A. & S. West: Environmental Issues in Latin America and the Caribbean. Pp. 55-71.
- Ibisch, P. L. 2003: History of biodiversity conservation in Bolivia, in: Ibisch, P. L. & G. Mérida 2004: Biodiversity: the richness of Bolivia: state of knowledge and conservation. Editorial FAN. Santa Cruz de la Sierra, pp. 348–357.
- Ibisch, P. L. 1998: Bolivia is a megadiversity country and a developing country in: *Biodiversity — a Challenge for Development Research and Policy*, Barthlott, W. and Winiger, M., Eds., Springer-Verlag, Berlin, Germany, pp. 213–241.
- Ibisch, P. L. & S. G. Beck 2003: Spermatophytes, in: Ibisch, P. L. & G. Mérida 2004: Biodiversity: the richness of Bolivia: state of knowledge and conservation. Editorial FAN. Santa Cruz de la Sierra, 103–112.
- Ibisch, P. L. & G. Mérida 2004: Biodiversity: the richness of Bolivia: state of knowledge and conservation. Editorial FAN. Santa Cruz de la Sierra.
- Reichle, S. 2003: Amphibians, in: Ibisch, P. L. & G. Mérida 2004: Biodiversity: the richness of Bolivia: state of knowledge and conservation. Editorial FAN. Santa Cruz de la Sierra, pp. 133–137.
- Salazar, J. & L. Emmons 2003: Mammals, in: Ibisch, P. L. & G. Mérida 2004: Biodiversity: the richness of Bolivia: state of knowledge and conservation. Editorial FAN. Santa Cruz de la Sierra, pp. 146–148.
- SERNAP 2013: Plan Maestro para el Sistema Nacional de Áreas Protegidas. La Paz, Bolivia.
- SERNAP 2007: Plan financiero. Informe final preparado por José Carlos Campero y Eduardo Pando. La Paz, Bolivia, in: SERNAP & CG ANMI San Matías 2009.
- SERNAP 2004: Información Técnica del Sistema Nacional de Áreas Protegidas. La Paz, Bolivia, in: SERNAP & CG ANMI San Matías 2009.
- SERNAP & CG ANMI San Matías 2009: Plan de Manejo ANMI San Matías. Santa Cruz de la Sierra.